

Le vrai héros !

Seulement vingt-quatre heures ! Nous ne disposions que de 24 h pour tout préparer et tout ranger en caisse de bois. Le matin du départ, pour le voyage, les hommes disposeront d'une ration individuelle. Pour les jours suivants, nous devons prévoir les repas pour qu'ils soient rapidement prêts à être servis en entrant dans notre nouveau camp. Nous n'avions pas le temps de rêver et nous avons travaillé jusqu'à minuit avant de clouer les caisses, sauf une, que nous ne pourrions fermer qu'après le petit déjeuner.

Le départ était fixé au lever du jour. Quand les jeeps, camions et blindés furent alignés sur la route, on nous dit que nous devons attendre l'arrivée des convois des avant-postes qui allaient venir se placer derrière nous. Nous avons un peu de temps ! Je ne sais pas quelle force m'a poussé à marcher sur la route conduisant au chalet. Peut-être, les souvenirs des jours passés m'y appelaient pour respirer un peu de cette amitié qui m'avait fortement uni à tous les hommes de la section d'appui. J'avais besoin de revoir encore une fois le chalet avant notre départ pour toujours.

Quelle surprise ce fut pour moi d'apercevoir Tuiker assis sur un muret, tout seul, à quelques pas du chalet ! Il était en civil, avait les mains dans les poches du pantalon et la tête penchée comme s'il scrutait le sol. En arrivant près de lui, j'ai vu qu'en fait, ses yeux étaient fixes et que son visage, vidé de toute volonté, était plein d'une infinie tristesse. Il semblait perdu dans une profonde méditation. Cela n'annonçait rien de bon ! Mes pas me conduisirent à lui. Le cœur serré, je l'ai observé pendant quelques minutes sans rien dire. Enfin, amicalement j'ai posé ma main sur son épaule avant de lui demander :

- Est-ce que tu vas bien, Tuiker ? Pourquoi n'es-tu pas prêt pour le départ ? Les moteurs des camions tournent déjà alors que tu restes là, les yeux dans le brouillard !

Son visage bougea à peine quand il me répondit après de longues minutes : « Je ne serai pas du voyage ». Lentement, son regard se posa sur moi. Ses yeux n'exprimaient plus rien, ils étaient éteints, absents. Avec insistance, je lui ai demandé :

- Qu'est-il arrivé ? Pourquoi restes-tu là totalement résigné ?

D'une voix à peine audible, Tuiker se mit à parler. Il vida son cœur de toutes ces choses trop lourdes :

- Depuis quelques mois, je craignais que les choses ne tournent ainsi... La radio parle du départ précipité des pieds-noirs et du retour des soldats. Quand je me suis engagé, je croyais que je resterais toujours lié à mon régiment. Des événements m'ont montré que les promesses données et reçues n'ont que peu de valeur. Pourtant, j'espérais, sans vraiment y croire, que tout naturellement je pourrais suivre mon régiment si, un jour, il devait rentrer en métropole. Combien stupide j'étais ! Quelle erreur ! Heureusement que j'ai pensé à envoyer ma femme et les enfants chez mes beaux-parents. Là, au moins, ils sont en sécurité ! C'est ce que j'espère, mais je n'en suis pas totalement certain...

- Il y a trois jours, ils m'ont dit de porter mon fusil "Garant" chez le fourrier pour une vérification et, depuis, je n'ai plus d'arme... Hier, j'ai été appelé au bureau de la Cie et le commandant m'a fait savoir que mon contrat était rompu et que je pouvais sans danger rentrer chez moi, car les accords d'Evian garantissent ma protection. Selon lui, je n'aurai pas d'ennui avec les fellagas et, chez moi, je recevrai plus d'informations... Que j'aille chez mes beaux-parents ! Pour quoi faire ? Pourquoi mettre ma famille en danger ? Vraiment ! Je n'en ai pas le droit... Je ne peux pas... Je ne ferai pas cela...

- On m'a dit qu'après le départ de l'armée française les fellagas viendront et qu'alors je devrais payer, car je suis un traître. Ils me tortureront, me couperont les couilles et m'enterreront vivant... Je me suis trompé bêtement, j'ai pris la mauvaise route par manque d'instruction et d'information. Pour eux, je suis le traître ! Partir ! Où ? Pourquoi ? Non, je n'ai pas le droit de partir... Je dois payer ma dette. Après cela peut-être que ma famille aura le droit de vivre en paix. Pour eux, je ne dois pas partir, mais attendre et subir la punition...

Je me sentis mal à l'aise. Si les choses se déroulaient ainsi, j'étais aussi un naïf inguérissable. Jamais je n'avais rien entendu de pareil ! Je doutais, car cela me semblait être un meurtre trop cruel, perfide et inhumain. À la radio, ils n'avaient jamais dit que notre pays se préparait à une semblable infamie. Je me tenais à ses côtés essayant vainement de le tranquilliser. Tuiker ne m'écoutait plus ! Il m'oublia et à nouveau ses yeux semblèrent perdus au plus profond de ses pensées. Il répétait :

- On ne peut rien faire ! Cela sera ainsi. Ils me couperont les couilles...

C'était une grande catastrophe pour lui évidemment, mais à un moindre niveau, aussi pour moi, car jusqu'alors, je croyais ou, du moins j'espérais que dans notre gouvernement il restait un peu de dignité pour surpasser le mal.

Espoir vain ! Il n'en restait plus une seule goutte dans le pays dit des droits de l'homme. Les harkis qui à côté de notre armée s'étaient vaillamment battus pour libérer notre pays pendant la 2e Guerre mondiale. Ceux-là mêmes, qui étaient encore sur tous les autres camps de bataille où nos dirigeants avaient si facilement envoyé de jeunes soldats à la mort, étaient abandonnés. Longtemps après cela, j'ai su qu'ils avaient été vendus en échange de quelques avantages comme la libre disposition des lieux tels :

- B2- Namous. Où la France a continué ses expérimentations secrètes sur les armes chimiques jusqu'en 1978 (selon les affirmations de Pierre Messmer, le 23/10/79, à Vincent Joubert du Nouvel Observateur). Ce centre expérimental était caché derrière la société SODETEK.

- Mers-el-Kebir : Base armée louée à la France pour 15 ans et dont le contrat a été renouvelé.

- Colom-Béchar-Hamaguir. Centre interarmes pour appareils spatiaux où les Français ont réalisé 17 essais nucléaires entre 1960 et 1966.

Ce n'est pas une liste fermée. Sur internet, il est facile de trouver de nombreuses informations concernant ce sujet...

Pour les harkis, cela a été une grande catastrophe. Si la France n'avait plus besoin de ces soldats, les fellagas ne voulaient pas les trouver sur leur chemin. Ces soldats armés et bien entraînés pourraient gravement le gêner, le contester et même prendre sa place. Est-ce que, pendant les accords d'Evian, il y a eu des négociations secrètes pour régler ce problème avant l'indépendance ? On peut se le demander au vu des horribles événements qui se sont alors produits. L'armée a désarmé ses 200 000 supplétifs, incluant les harkis, a résilié leur contrat et les a renvoyés chez eux affirmant :

- Vous pouvez librement rentrer chez vous... Dans vos villages, vous serez bien accueillis... Il n'y a aucun danger ni pour vous ni pour vos familles. Si par hasard vous aviez des ennuis, nous vous protégerions...

Comme tous les soldats qui faisaient leur service, nous n'avons ni vu ni su ce qui se passait. Après notre départ de Bessombourg, nous avons été transférés dans une exploitation agricole abandonnée située au bord de la mer et loin de tout. C'est seulement longtemps après notre libération que nous avons appris quel sort avait été réservé aux harkis, nos ex-compatriotes...

Quelle perfidie ! À ce moment-là, la France et la naissante Algérie libre ont, ensemble et pour toujours, perdu l'honneur et le respect.

Dans le livre de Boussad Azni "Harkis, crime d'État – Généalogie d'un abandon" – Édition "J'ai lu". Il est écrit: qu'environ 150 000 supplétifs de l'armée ont été exécutés et de quelle manière cela a été fait...

- Page 71, on peut lire : «...des harkis furent crucifiés sur des portes, les yeux crevés, le nez et les oreilles coupés, la langue arrachée, systématiquement émasculés ...» Est-il utile d'ajouter quelque chose ?

Roger Condon (extrait du livre "Cas de conscience en Algérie")